Les membres du Clergé de Cheratte Saint Joseph

WILMET Clément Joseph, premier curé de la paroisse Saint Joseph de Cheratte (1er novembre 1872), né à Ramet le 14.9.1836, entre au Grand Séminaire de Liège en octobre 1856 et y est ordonné prêtre en 1863. Vicaire à Ans, puis à Verviers Notre Dame, puis à Cheratte Notre Dame le 26.10.1872. Il arrive à Cheratte le 12.11.1872 , où dans la chapelle qui sera terminée le 26.11.1872 , il dit une première messe le 1er novembre 1872 . Il est installé par l'abbé Grenier , doyen de Visé .

Il quitte Cheratte bas pour devenir le 1er curé de Cheratte St Joseph, officiellement le 18.7.1874. (Le vicariat de Cheratte bas est supprimé de 1874 à 1908, à cause de l'érection de la paroisse de St Joseph). Il quitte Cheratte pour Liers en septembre 1877. Il décède à Bruxelles le 5.12.1915 .

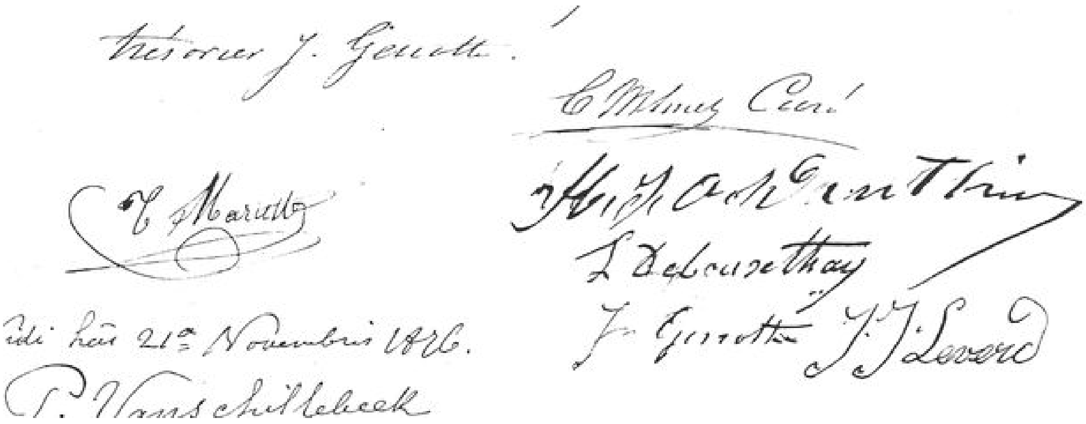

trésorier J. Genotte.

C Wilmet Curé

L Deboucethay

Jn Genotte J. J. Leverd

C Mariette

[illegible] hac 21e Novembris 1876.

P. Vanschilbeeck

signature du curé Wilmet

FABRY ou FABRI François, chanoine, succède à Clément Wilmet. Il a été ordonné en 1871. Vicaire à Liège Ste Marie puis St Denis, il arrive comme curé de Cheratte St Joseph en octobre 1877. Il part le 1er décembre 1880 comme curé de la paroisse du Val St Lambert.

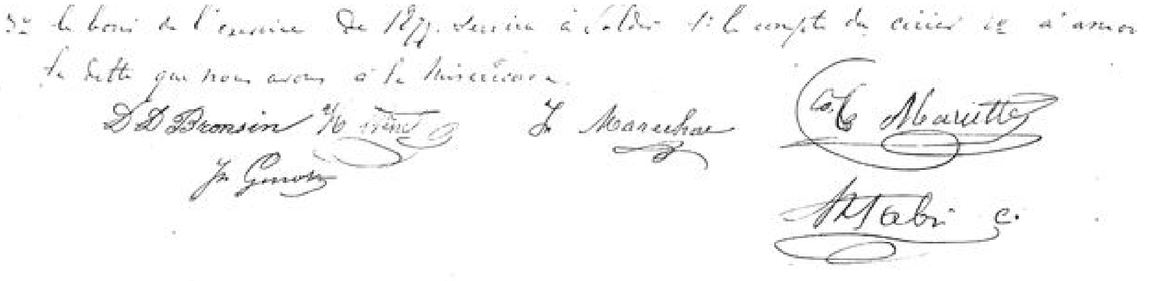

[illegible] de l'exercice de 1877 [illegible] le compte [illegible]

[illegible]

D D Bronsin [illegible]

J. Marechal

C Mariette

Jn Genotte

Fabri c.

signature du curé Fabri

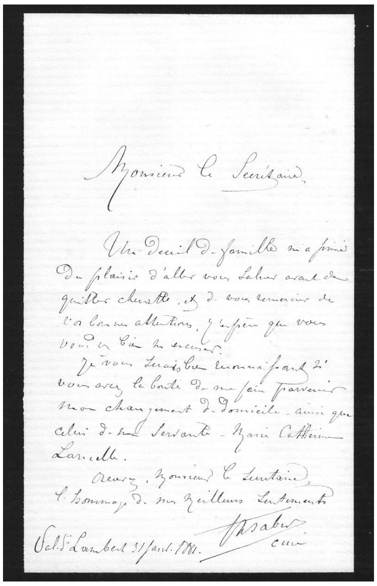

Monsieur le Secrétaire,

Un deuil de famille m'a privé du plaisir d'aller vous saluer avant de quitter Cheratte, et de vous remercier de vos bonnes attentions, j'espère que vous voudrez bien m'excuser.

Je vous serais bien reconnaissant si vous avez la bonté de me faire parvenir mon changement de domicile ainsi que celui de ma servante Marie Catherine Laruelle.

Agréez, Monsieur le Secrétaire, l'hommage de mes meilleurs sentiments

Fabri curé

Val St Lambert 31 janv. 1881.

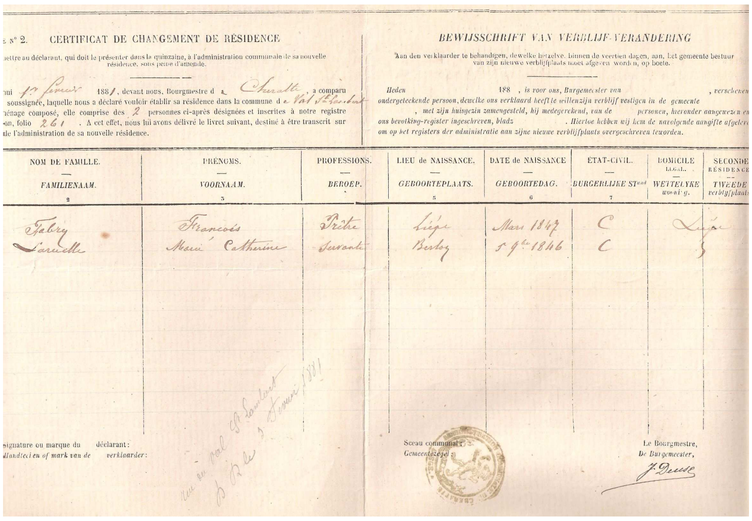

n° 2. CERTIFICAT DE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE

ettre au déclarant, qui doit le présenter dans la quinzaine, à l'administration communale de sa nouvelle résidence, sous peine d'amende.

ui 1er février 1881, devant nous, Bourgmestre de Cheratte, a comparu soussignée, laquelle nous a déclaré vouloir établir sa résidence dans la commune de Val St Lambert énage composé, elle comprise des 2 personnes ci-après désignées et inscrites à notre registre on, folio 261. A cet effet, nous lui avons délivré le livret suivant, destiné à être transcrit sur de l'administration de sa nouvelle résidence.

BEWIJSSCHRIFT VAN VERBLIJF-VERANDERING

Aan den verklaarder te behandigen, dewelke hetzelve, binnen de veertien dagen, aan, het gemeente bestuur van zijn nieuwe verblijfplaats moet afgeven worden, op boete.

Heden 188 , is voor ons, Burgemeester van , verschenen ondergeteekende persoon, dewelke ons verklaard heeft te willen zijn verblijf vestigen in de gemeente , met zijn huisgezin zamengesteld, hij medegerekend, van de personen, hieronder aangewezen en ons bevolking-register ingeschreven, bladz . Hiertoe hebben wij hem de navolgende aangifte afgele om op het registers der administratie aan zijne nieuwe verblijfplaats overgeschreven te worden.

NOM DE FAMILLE. — FAMILIENAAM. 2	PRÉNOMS. — VOORNAAM. 3	PROFESSIONS. — BEROEP.	LIEU de NAISSANCE. — GEBOORTEPLAATS. 5	DATE de NAISSANCE — GEBOORTEDAG. 6	ÉTAT-CIVIL. — BURGERLIJKE Stand 7	DOMICILE LÉGAL. — WETTELYKE woonig.	SECONDE RÉSIDENCE — TWEEDE verblijfplaats
Fabry	François	Prêtre	Liége	Mars 1847	C	Liége	
Laruelle	Marie Catherine	Servante	Berloz	5 9bre 1846	C	"	

rue du Val St Lambert

[illegible] 3 février 1881

ignature ou marque du déclarant:
Handteeken of mark van de verklaarder:

Sceau communal:
Gemeentezegel:

Le Bourgmestre,
De Burgemeester,
J. Deuse

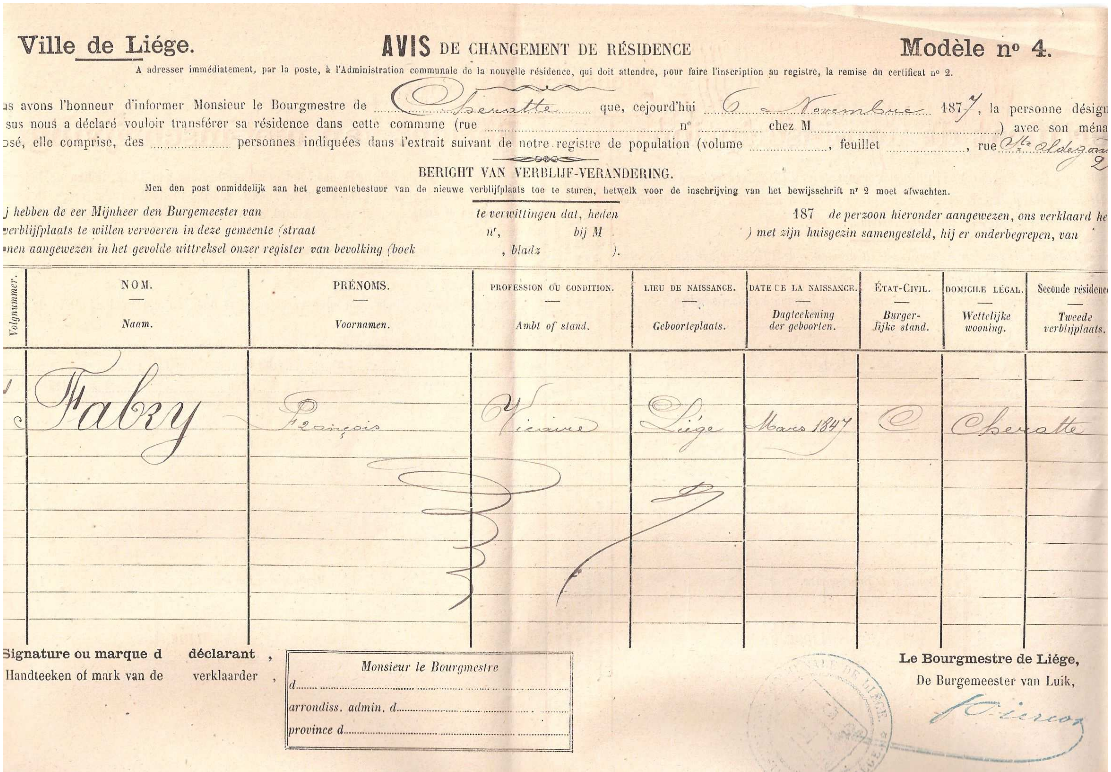

Ville de Liége. **AVIS** DE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE **Modèle n° 4.**

A adresser immédiatement, par la poste, à l'Administration communale de la nouvelle résidence, qui doit attendre, pour faire l'inscription au registre, la remise du certificat n° 2.

us avons l'honneur d'informer Monsieur le Bourgmestre de Cheratte que, cejourd'hui 6 Novembre 1877, la personne désig sus nous a déclaré vouloir transférer sa résidence dans cette commune (rue .... n° .... chez M ....) avec son ména osé, elle comprise, des .... personnes indiquées dans l'extrait suivant de notre registre de population (volume ...., feuillet ...., rue Ste Aldegonde 2

BERIGHT VAN VERBLIJF-VERANDERING.

Men den post onmiddelijk aan het gemeentebestuur van de nieuwe verblijfplaats toe te sturen, hetwelk voor de inschrijving van het bewijsschrift nr 2 moet afwachten.

j hebben de eer Mijnheer den Burgemeester van te verwittingen dat, heden 187 de perzoon hieronder aangewezen, ons verklaard he verblijfplaats te willen vervoeren in deze gemeente (straat nr, bij M) met zijn huisgezin samengesteld, hij er onderbegrepen, van nen aangewezen in het gevolde uittreksel onzer register van bevolking (boek , bladz).

Volgnummer.	NOM. — Naam.	PRÉNOMS. — Voornamen.	PROFESSION OU CONDITION. — Ambt of stand.	LIEU DE NAISSANCE. — Geboorteplaats.	DATE DE LA NAISSANCE. — Dagteekening der geboorten.	ÉTAT-CIVIL. — Burgerlijke stand.	DOMICILE LÉGAL. — Wettelijke wooning.	Seconde résidence — Tweede verblijfplaats.
1	Fabry	François	Vicaire	Liége	Mars 1847	C	Cheratte	

Signature ou marque d déclarant,
Handteeken of mark van de verklaarder,

Monsieur le Bourgmestre
d........
arrondiss. admin. d........
province d........

Le Bourgmestre de Liége,
De Burgemeester van Luik,

Documents concernant le curé Fabry ou Fabri

Mathias GRANDCHAMPS lui succède le 1.12.1880. Le 25 avril 1886 , le curé Grandchamps, nommé comme curé à St Christophe à Liège , est remplacé par l'abbé Jean SIMONET . Il quitte Cheratte le 18.5.1886.Il sera nommé chanoine de la cathédrale de Liège en 1924.

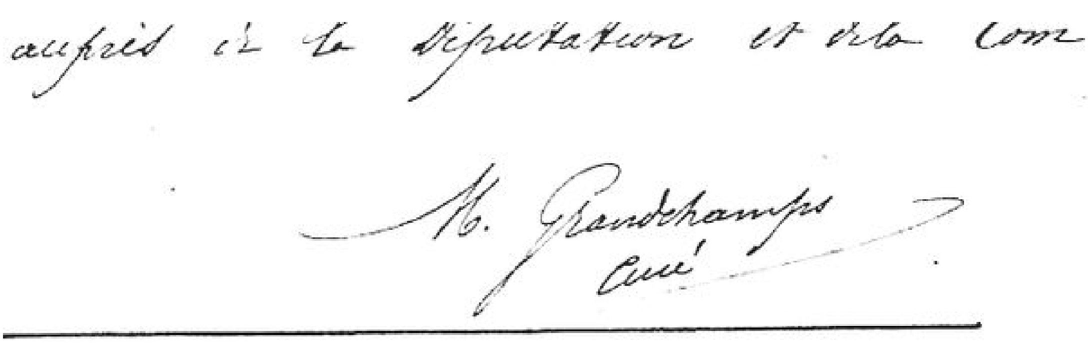

auprès de la Députation et de la com

H. Grandchamps
Curé

signature du curé Grandchamps

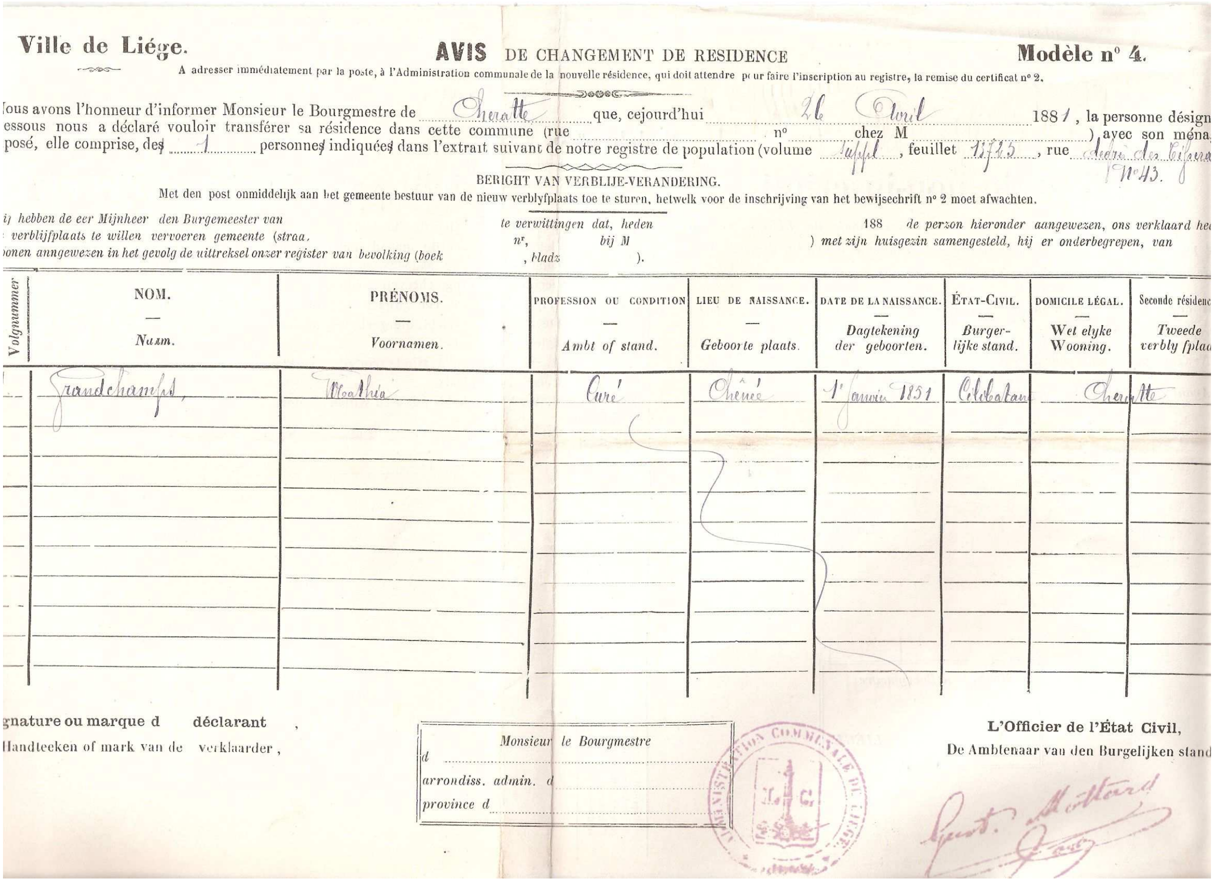

Ville de Liége. **AVIS** DE CHANGEMENT DE RESIDENCE **Modèle n° 4.**

A adresser immédiatement par la poste, à l'Administration communale de la nouvelle résidence, qui doit attendre pour faire l'inscription au registre, la remise du certificat n° 2.

ous avons l'honneur d'informer Monsieur le Bourgmestre de Cheratte que, cejourd'hui 26 Avril 1881, la personne désign
essous nous a déclaré vouloir transférer sa résidence dans cette commune (rue n° chez M) avec son ména
posé, elle comprise, des 1 personnes indiquées dans l'extrait suivant de notre registre de population (volume Suppl, feuillet 13725, rue derrière des Céle
N°43.

BERIGHT VAN VERBLIJE-VERANDERING.

Met den post onmiddelijk aan het gemeente bestuur van de nieuw verblyfplaats toe te sturen, hetwelk voor de inschrijving van het bewijsechrift n° 2 moet afwachten.

ij hebben de eer Mijnheer den Burgemeester van te verwittingen dat, heden 188 de perzon hieronder aangewezen, ons verklaard he
verblijfplaats te willen vervoeren gemeente (straa, nr, bij M) met zijn huisgezin samengesteld, hij er onderbegrepen, van
oonen aangewezen in het gevolg de uittreksel onzer register van bevolking (boek , bladz).

Volgnummer	NOM. — *Naam.*	PRÉNOMS. — *Voornamen.*	PROFESSION OU CONDITION — *Ambt of stand.*	LIEU DE NAISSANCE. — *Geboorte plaats.*	DATE DE LA NAISSANCE. — *Dagtekening der geboorten.*	ÉTAT-CIVIL. — *Burger-lijke stand.*	DOMICILE LÉGAL. — *Wet elyke Wooning.*	Seconde résiden — *Tweede verbly fpla*
	Grandchamps,	Mathias	Curé	Chênée	1r janvier 1851	Célibataire	Cheratte	

gnature ou marque d déclarant,
Handteeken of mark van de verklaarder,

Monsieur le Bourgmestre
d
arrondiss. admin. d
province d

L'Officier de l'État Civil,
De Ambtenaar van den Burgelijken stand

Gust. Mottard

Changement d'adresse du curé Grandchamps

Jean SIMONET a été nommé le 27 avril 1886 , il arrive le 18 mai à Cheratte.
Son souci est de faire construire rapidement un presbytère .
Le 31.10.1893 , l'abbé Simonet est nommé à Wandre comme curé . Il quitte son presbytère le 15.11.1893 et laisse sa place à l'abbé HARDY.

J. Simonet
curé

signature du curé Simonet

Jean HARDY, né à Dison le 16.2.1860, entre au Grand Séminaire de Liège en octobre 1880. Ordonné prêtre le 20.12.1884, il est vicaire à Liège St Gilles en 1884, à Herstal St Lambert en 1885, et devient curé de Cheratte St Joseph le 15.11.1893, nommé par Mgr l'Evêque le 31.10.1893. Il occupe le nouveau presbytère, pas encore entièrement terminé, le 12.1.1892. Il peut aussi consacrer le nouveau cimetière de Cheratte haut en 1894.
Il part à la cure d'Olne le 6 novembre 1900, puis à Mélen en 1907. Emérite à Hodimont en 1930, puis à Eupen en 1931, puis à Spa où il décède le 22.9.1951.

Théophile REMACLE devient curé de Cheratte St Joseph en 1900. En 1903, les terrains (1200m2) sur lesquels sera bâtie l'école catholique de Cheratte haut sont achetés. Il part à Momalle en septembre 1906. Il décède à Petit Thiers, dans sa famille, le 3.8.1924.

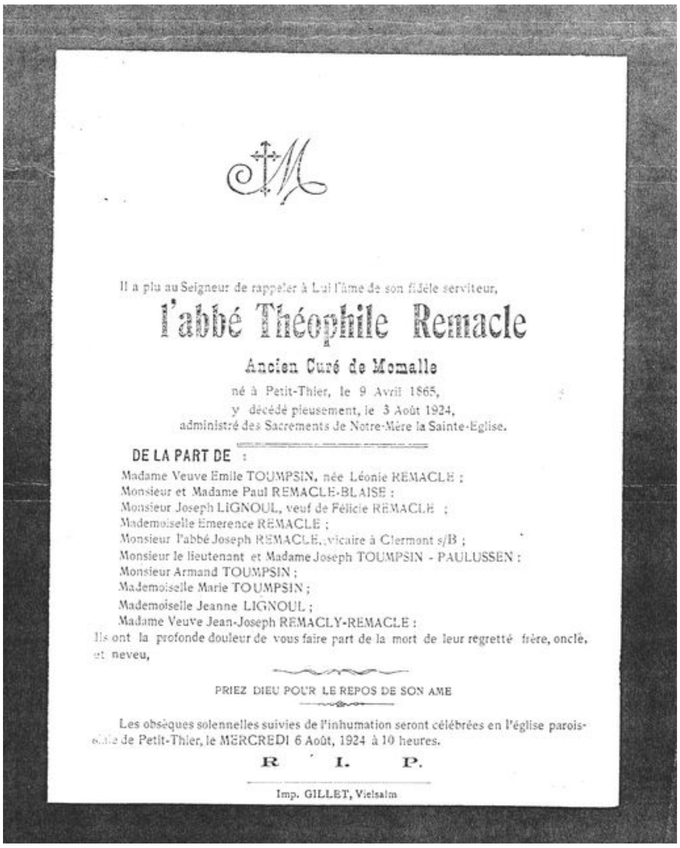

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de son fidèle serviteur,

l'abbé Théophile Remacle

Ancien Curé de Momalle

né à Petit-Thier, le 9 Avril 1865,
y décédé pieusement, le 3 Août 1924,
administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise.

DE LA PART DE :

Madame Veuve Emile TOUMPSIN, née Léonie REMACLE ;
Monsieur et Madame Paul REMACLE-BLAISE ;
Monsieur Joseph LIGNOUL, veuf de Félicie REMACLE ;
Mademoiselle Emerence REMACLE ;
Monsieur l'abbé Joseph REMACLE, vicaire à Clermont s/B ;
Monsieur le lieutenant et Madame Joseph TOUMPSIN - PAULUSSEN ;
Monsieur Armand TOUMPSIN ;
Mademoiselle Marie TOUMPSIN ;
Mademoiselle Jeanne LIGNOUL ;
Madame Veuve Jean-Joseph REMACLY-REMACLE :

Ils ont la profonde douleur de vous faire part de la mort de leur regretté frère, oncle, et neveu,

PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME

Les obsèques solennelles suivies de l'inhumation seront célébrées en l'église paroissiale de Petit-Thier, le MERCREDI 6 Août, 1924 à 10 heures.

R. I. P.

Imp. GILLET, Vielsalm

BRABANT Louis Antoine Joseph, né à Les Waleffes le 4.7.1868, entre au Grand Séminaire de Liège en octobre 1888, est ordonné prêtre le 18.12.1892. Il est professeur au collège de Stavelot en 1891, vicaire à Wanne en 1903, puis est prêtre desservant et curé de Cheratte St Joseph en septembre 1906.

Il quitte Cheratte pour devenir curé-doyen de Soumagne et habite Soumagne Voie d’Olne 6 le 1.6.1917.

Sa servante s’appelle Ista Marie Catherine, née à Tourinne la Chaussée le 27.2.1868. Elle l’accompagne à Soumagne.

Habite aussi le presbytère de Cheratte haut, rue de l’Eglise 17 en 1912, la maman du curé, Guillaume Hortense Zélie Stéphanie, veuve de Charles François Brabant. Elle est née à Limont le 19.1.1834 et s’est mariée à Limont le 13.2.1861. Elle est devenue veuve à Les Waleffes le 31.5.1894 et est venue rejoindre son fils prêtre, venant de Les Waleffes rue Remukelle 44 le 14.11.1912. Elle l’accompagne à Soumagne.

L’abbé Brabant devient chanoine honoraire de la cathédrale de Liège en 1942 , émérite en 1947 et recteur de l’hospice de Crehen en 1947 où il décède le 4.6.1958.

Brabant

signature du curé Brabant

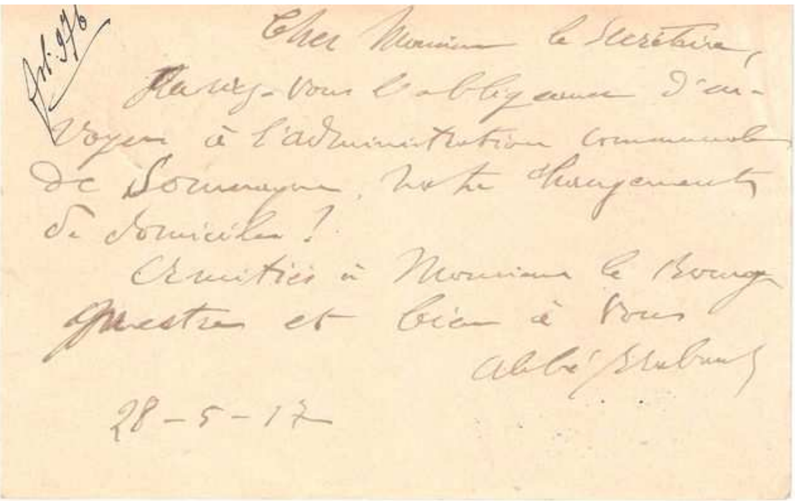

Art. 976

Cher Monsieur le Secrétaire,

Ayez-vous l'obligeance d'envoyer à l'administration communale de Soumagne, notre changement de domicile !

Amitiés à Monsieur le Bourgmestre et bien à vous

abbé Brabant

28-5-17

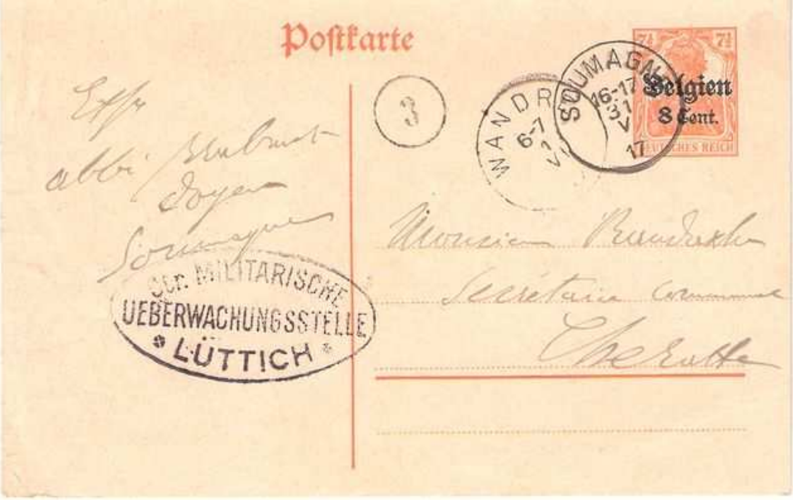

Postkarte

Belgien 8 Cent.

WANDRE 6-7

SOUMAGNE 16-17 31 V 17

3

Expr

abbé Brabant

doyen

Soumagne

Ctr. MILITÄRISCHE UEBERWACHUNGSSTELLE * LÜTTICH *

Monsieur [illegible]

Secrétaire communal

Cheratte

carte écrite par le curé Brabant (recto verso)

KEMP Louis Philippe, dit Jules, est né à Wandre le 7.11.1877. Il est curé desservant de Cheratte Saint Joseph. Il vient de Stembert rue de l'Eglise 3 le 8.5.1917 . Malade, il part à Chaufontaine rue de la Brouck 143 le 1.10.1917 chez les Sœurs franciscaines.

Sa sœur, Kemp Marie Henriette Emma, qui l'a accompagnée à Cheratte, le suit à Chaufontaine. Elle est née à Wandre le 11.3.1886. Elle habite ensuite Angleur Kinkempois rue des Ecoles 27.

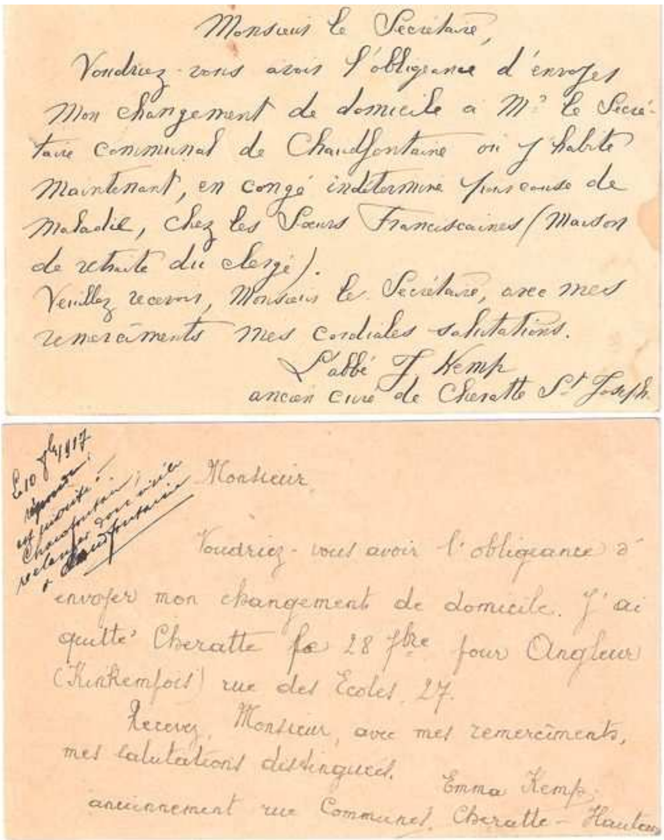

Monsieur le Secrétaire,

Voudriez-vous avoir l'obligeance d'envoyer mon changement de domicile à Mr le Secrétaire communal de Chaudfontaine où j'habite maintenant, en congé indéterminé pour cause de maladie, chez les Sœurs Franciscaines (Maison de retraite du clergé).

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire, avec mes remerciements mes cordiales salutations.

L'abbé J. Kemp

ancien curé de Cheratte St Joseph.

Le 10 8bre 1917

[illegible]

Monsieur

Voudriez-vous avoir l'obligeance d'envoyer mon changement de domicile. J'ai quitté Cheratte le 28 7bre pour Angleur (Kinkempois) rue des Ecoles, 27.

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements, mes salutations distinguées.

Emma Kemp

anciennement rue Communal, Cheratte-Hauteur

cartes écrites par le curé Kemp et sa sœur Emma Kemp

BERTRAND Joseph Julien, né à Liège le 20.7.1880, fils de Dieudonné et de Pauline Joseph Delhoune, entre au Grand Séminaire de Liège en octobre 1899. Ordonné prêtre le 13.4.1903, il est professeur au collège de Huy en 1903, puis vicaire à Huy St Pierre en 1909, à Jalhay en 1911, à Blégny en 1914, puis curé desservant de Cheratte Saint Joseph, vient de Trembleur rue de l'Institut 22 le 5.10.1917. Il partira à Slins le 22.11.1920.
Sa gouvernante est sa cousine, Delhoune Gertrude Joseph, née à Cheratte le 5.8.1871, fille de Mathias Joseph et de Horward Jeanne. Elle habite aussi le presbytère, rue de l'Eglise 17 et part avec son cousin à Slins.
Le père du curé, Dieudonné Bertrand, né à Liège le 20.3.1842, fils de Victoire Bertrand, vient habiter avec son fils prêtre, venant de Liège quai St Léonard 66 le 25.3.1918. Il part aussi avec lui à Slins.
L'abbé Bertrand est ensuite curé à Sclessin en 1935, puis à Paifve en 1942. Il est émérite à Liège St Jean en 1951, puis à Paifve en 1957 où il décède le 15.12.1959.

THOMAS Georges Félix, né à Verviers St Hubert le 31.8.1881, entre au Grand Séminaire de Liège en octobre 1902. Ordonné prêtre le 9.6.1906, il est professeur au collège de Herve en 1906, puis vicaire à Herve en 1908. Il est curé desservant de Cheratte Saint Joseph. Il vient de Herve Potierue 22 le 28.10.1920.
Nommé fin octobre 1920 , l'abbé Georges THOMAS devient curé le 1.11 et , sous son pastorat , seront célébrées les grandes fêtes du Jubilé de la paroisse en 1922 , soit 50 ans (si on compte l'arrivée du premier prêtre comme date des débuts de la paroisse et non pas la date officielle de 1874 où la paroisse est créée au Moniteur Belge) .
Il est accompagné d'une servante, Hack Elisa, née à Boeger (GD Luxembourg) le 20.4.1877.
Nommé directeur de l'institut professionnel de St Laurent à Liège en novembre 1924, il quitte Cheratte haut .
Il devient chanoine honoraire de la cathédrale de Liège en 1929, puis curé de Liège St Jean en 1935, curé consulteur en 1949. Il décède à Liège le 7.11.1957.

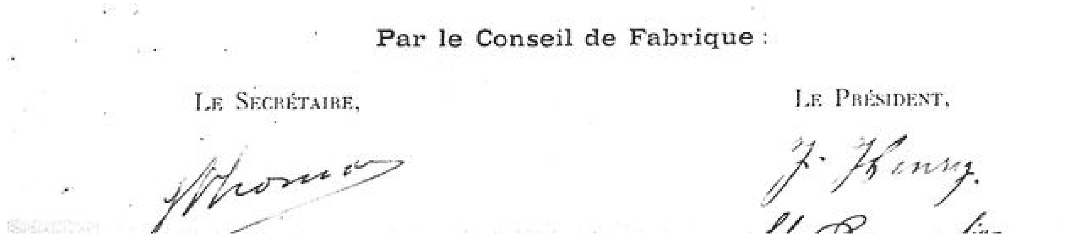

Par le Conseil de Fabrique :

LE SECRÉTAIRE,
Thomas

LE PRÉSIDENT,
J. Henry

signature du curé Thomas

HEESER Jacques, né à Tongerloo lez Maaseik, entre au Grand Séminaire de Liège en octobre 1905. Il est ordonné prêtre le 5.6.1909. Il devient vicaire à Liège St Martin en 1909, puis curé de Cheratte St Joseph le 30.11.1924. Il est nommé curé de Walswilder le 31 décembre1930. Il y décède le 25.7.1948.

DEPUS Louis, né à Vivegnis le 18.12.1896, entre au Grand Séminaire de Liège en octobre 1918. Il est ordonné prêtre le 17.4.1922. Il est professeur à l'institut St Laurent à Liège en

1923, puis devient curé de Cheratte St Joseph le 31.12.1930, et directeur de l'école professionnelle St Joseph à Cheratte haut.
Le 31.12.1930 , l'abbé Louis DEPUS prend son premier mandat comme curé de St Joseph . Il reviendra aux débuts de la guerre en 1941 , remplaçant l'abbé DEGEVES et l'abbé CLOSSET , venus en 1939 et 1940 .
Il décède à Cheratte le 4.12.1963.

ROUSCHOP Henri, né à Liège, rédemptoriste, est ordonné prêtre à Leuven le 24.9.1939. Il devient curé de Cheratte St Joseph en janvier 1964 jusqu'en 1969. En 1970, il est nommé chapelain à Banneux St Léonard (Village), puis vicaire ou prêtre auxiliaire à Jupille St Amand de 1982 à 1986.

DENOOZ René, né à Juslenville le 14.8.1934, entre au Grand Séminaire de Liège en octobre 1956. Il est ordonné prêtre le 10.7.1960. Il est vicaire à Sclessin en 1960, puis au Val Potet en 1963, puis à Cheratte Notre Dame en 1965. Il est administrateur de Cheratte St Joseph en 1969 et en même temps prêtre auxiliaire à Sarolay et La Xhavée, puis curé de Retinne en 1981, puis de Cornesse et Soiron en 1983 et en même temps aumônier de la Maison St Germain à Soiron, émérite à Banneux où il décède le 25.7.2009.

Jean Paul GERON , né à Herve le 2.12.1943, instituteur, est ordonné à Liège le 19.5.1974. Il est nommé curé de Cheratte St Joseph, puis en outre nommé curé à Cheratte Notre Dame en 1987. Il part comme curé à Ougrée, puis dans la région verviétoise , puis est nommé aumônier des Gitans, puis vicaire dans l'unité pastorale du Condroz.

Michel WILDERJANS , né à Wandre le 3.6.1953, ordonné prêtre à Liège le 13.5.1978, curé à Ougrée , permute avec l'abbé Geron . Il devient curé de Cheratte St Joseph et Cheratte Notre Dame , puis , en outre , curé de Sarolay et de Richelle . Il devient , lors de la fusion des paroisses , curé in solidum de la paroisse de Visé Basse Meuse qui englobe les deux Cheratte . Il est nommé curé in solidum de l'unité pastorale de Seraing-Ougrée en septembre 2009 .

Joseph DESONAY , né à Clermont sur Berwinne le 21.7.1947. Ordonné prêtre à Liège le 27.6.1971, il est professeur au collège St Barthélemi à Liège, puis curé de Battice, puis est nommé doyen de la Basse Meuse , et curé in solidum de l'Unité Pastorale de Visé Basse Meuse , qui a englobé les deux Cheratte , avec Michel Wilderjans .

> Ils ont pour vicaire l'abbé Hubert Chantraine , qui partira comme vicaire à Battice , puis l'abbé André Arimont .
> Deux prêtres auxiliaires servent dans la nouvelle UP : l'abbé Maurice Simons , ancien curé de Dalhem , et l'abbé Albert Lemlyn .
> Deux diacres assistent les deux curés, Désiré van Ass de Cheratte et Yvan Doigny de Housse .
> Deux assistantes paroissiales sont aussi désignées pour l'UP , Martine Becco-Ceulemans de Retinne et Céline Lambrecht-Loesenborgh de Soumagne .

L'abbé Desonay devient seul curé de l'UP après le départ de Michel Wilderjans , comme curé de Seraing en septembre 2009 .

Un prêtre stagiaire Rwandais , Gérard TUMUSABYIMBABAZI vient fin septembre 2009 habiter au presbytère de Cheratte St Joseph . Il est nommé vicaire à Liège St Martin en septembre 2010.

Un vicaire de l’unité pastorale de Visé réside à Cheratte haut en mars 2011. Il s’agit de Freddy MWAMBA. Il est né à Lubumbashi (RDCongo) le 16.5.1967 et a été ordonné prêtre à Bujumbura (Burundi) le 8.7.2000 . Il nous vient de Lubumbashi en République démocratique du Congo.